

PROJET D'EMISSION DE TELEVISION
"AUDIENCE PUBLIQUE".

I - ESPRIT GENERAL

Cette émission s'insère dans l'activité conjointe de la "Salle d'actualité" et du "Secteur III" (production-économie) de la Cité des Sciences de la Villette. L'idée de départ est un débat mensuel sur l'actualité économique, enregistré à la Cité des Sciences, et télévisé.

L'esprit de la Cité des Sciences est de partir du vécu, du quotidien, pour aborder les débats "scientifiques". Dans le domaine de l'économie, "partir du vécu" n'est pas le plus difficile (encore faut-il que le "vécu" ne se réduise pas à celui des chefs d'entreprise...).

Le problème est le côté "scientifique". Car l'économie n'est pas une science, bien qu'il y ait des choses à peu près connues, des enchaînements repérés, et surtout des "Nyaka" à réfuter. C'est d'ailleurs un second principe de la Villette: ouvrir l'esprit critique.

Il s'agit donc, sur des sujets d'actualité, d'apporter des "informations" qui ne sont jamais que des thèses, et d'aider le spectateur à se faire une idée de leur pertinence, percevoir leurs limites de validité, que d'autres aspects doivent être pris en considération, etc...

II - CONTRAINTES

Partons de l'idée d'une émission mensuelle de 52 minutes, dont 12 minutes de documents télévisuels, préenregistrés. Il reste 40 minutes de débat direct. Or la tradition télévisuelle nous offre en la matière deux modèles.

- Un ensemble bien charpenté, commentaires plus documents. C'est le style illustré par de célèbres émissions de MM. De la Taille - De Closets - Montand. En fait il s'agit de thèses illustrées, d'autant plus convaincantes (mais incitant le moins à l'esprit critique) qu'elles sont mieux faites. Ces thèses, en fait plus ou moins discutables, sont apportées sans contradiction.
- Un débat contradictoire, selon le style illustré par MM. Polac ou Pivot. Là, c'est le contraire: les participants partent avec l'impression de n'avoir pu clairement exposer leur point de vue, les auditeurs avec l'impression que "tout cela est confus et qu'à chacun sa vérité". Les interventions téléphonées des téléspectateurs (comme dans les Dossiers de l'écran) ne permettent pas d'obliger vraiment le défenseur d'une thèse à répondre à des objections.

En outre, l'actualité des débats ne permet pas de préparer les émissions longtemps à l'avance: il faut un cycle d'au plus un mois entre le choix du sujet et le débat direct. Il faut donc se réserver la possibilité d'être très souple et pas trop ambitieux, tant pour la composition du plateau que du (des) documents.

III - SOLUTION PROPOSEE

Sur la base d'un sujet d'actualité perçu comme tel par les téléspectateurs (d'où le problème de "l'introduction angulaire" sur lequel on reviendra plus loin) on organise une "audience publique" qui tient à la fois de l'instruction d'une affaire dans un procès criminel anglo-saxon et des "hearings" d'une commission parlementaire. L'audience introduit 1 ou 2 personnes, pas plus, défendant une analyse ou une thèse (contradictaires s'il y en a deux). Le "président-enquêteur-instructeur", assisté d'un "assesseur", doit lui (leur) faire dire ce qu'il (elle, ils...) a à dire et vérifier la validité du propos. L'audience est agrémentée par la comparution de témoins secondaires (à charge, à décharge) et de clips préenregistrés (témoignages ou enquêtes documentaires). La conclusion est laissée aux spectateurs, mais "l'instruction" doit être très avancée à la fin de l'audience.

Le "président-instructeur" est évidemment le "superviseur" de l'émission, choisi par la Cité des Sciences: Alain LIPIETZ. C'est lui qui, assisté du rédacteur en chef, choisit le thème de l'émission du mois, les témoins principaux, etc... Au cours du débat, son "autorité" d'économiste professionnel ne lui sert pas à asséner une vérité, mais à être "celui-à-qui-on-ne-le-fait-pas". Il doit d'abord aider sincèrement les invité(e)s à présenter pédagogiquement leur point de vue (si c'est une confrontation entre deux thèses: à expliciter leurs divergences et déterminer des critères pour les départager). Puis il doit traquer (poliment mais fermement) les imprécisions, omissions, erreurs, contradictions, faire répondre aux questions que le public est en droit de se poser etc...

"L'assesseur", François CAME est le rédacteur en chef de l'émission, à celui qui en a la maîtrise globale a exploré la possibilité de faire comparaître auditionnés principaux et témoins secondaires, a conçu le matériel documentaire, sait quand introduire ces témoignages et ces documents à un moment décisif de la discussion.

IV - PROBLEMES DE STYLE...

Le superviseur (qui joue le rôle du président) a été choisi en fonction de ses compétences d'économiste et d'une certaine expérience médiatique. Mais il ne peut se professionnaliser dans l'émission elle-même, sauf à cesser d'être un économiste professionnel (ce qui manque aux animateurs des émissions économiques).

Donc le rédacteur en chef aura à charge le gros de la conception et du suivi de la préparation de l'émission (plein-temps ou à l'extrême rigueur mi-temps). Il a été choisi pour son expérience d'enquêteur, son expérience de média, une bonne base économique-sociale. Son entente avec le superviseur est décisive, même s'il tend à pousser "l'instruction" dans un sens divergent.

Ces principes définis, restent à les traduire en produit télévisuel. Il est évident qu'en aucun cas, l'émission ne doit être ennuyeuse. Mais il est

sûr qu'il faut à tout prix tenter de toujours maintenir ce dont nous voulons faire la spécificité de l'émission: le "sérieux" économique, l'exactitude du discours. Entre les deux, entre le plus rébarbatif de France Culture et le plus "facile" de Vive la Crise, une formule reste à trouver.

Elle ne peut notre sens, que s'appuyer sur un immense travail préalable, qui à lui seul devrait assurer un "ton" à l'émission. Il convient de le souligner (dans la mesure simplement où il nécessite une infrastructure ad hoc): un emploi au minimum sera affecté à la recherche des chiffres, documents, archives, et musiques constituant le squelette de cette heure économique.

UN SQUELETTE VIVANT

Toute dérive logomachique est à éviter, c'est le premier principe. L'émission n'est, en dépit de la présence d'un ou de deux invités, ni un débat, ni une interview. Le but n'est pas d'explorer un homme, mais un sujet. Et il est faux, sauf exception méritoire, qu'une personnalité puisse parler des sujets économiques envisagés sans frôler ni Charybde, ni Scylla; sans tomber dans l'approximation pour éviter l'austérité du propos, ou sans laisser l'auditeur, sans parvenir à vulgariser. D'où l'importance de "donner la parole aux faits", aux chiffres aux contre arguments, au reportage. Ce sont eux qui doivent constituer la trame structurante de la découverte économique. Il est évident que la personnalité invitée se doit d'être porteuse d'une idéologie clairement affirmée, tant pour structurer le débat que pour "problématiser" le dossier traité. Dans cette mesure, les documents préparés interviennent de plus pour une large part comme des "démentis", et permettre une confrontation des idées et des faits... C'est un des "angles de l'émission".

Ces documents doivent donc être appelés à la rescousse par le rédacteur en chef ou le président d'audience, au fur et à mesure du débat. Ils doivent guider la réflexion.

Quant au fond, ils doivent être d'une double nature. Primo, ils naissent de la réflexion des concepteurs, ceux-ci souhaitant

particulièrement mettre l'accent sur tel ou tel aspect du dossier traité. Secundo, ils doivent naître du travail préalable mené avec les témoins et les invités principaux, afin d'illustrer ou de relativiser leur discours en cours d'émission.

Quant à la forme, elle peut revêtir les aspects les plus divers. Ce peut être une personnalité, interviewée à domicile ou sur le lieu de travail. (Court entretien sur un point très précis, et ne devant en aucun cas dépasser 30 secondes). Ce peut être un micro reportage, style journal télé, 2mn30, 3mn... Ce peut être un montage d'archives, également très court. Ce doit être souvent une présentation de statistiques, qu'on visera à rendre les plus claires et les plus "spectaculaires" possibles. Tous ces "clips", squelette de l'émission en ce qu'ils doivent à eux seuls couvrir l'ensemble du sujet, ne seront pas forcément diffusés. Mais ils doivent néanmoins être prêts à chaque fois, afin de répondre à toutes les facettes du dossier que la discussion est susceptible d'aborder. Il est probable qu'il faille compter sur chaque sujet une douzaine de clips au moins, d'une durée moyenne d'une minute trente environ chacun. (Compter un quart d'heure en tout). Ils ne doivent évidemment pas être redondants avec l'introduction.

L'INTRODUCTION ANGULAIRE

Chaque sujet d'émission doit être justifié par une introduction. Il ne s'agit pas d'une description du dossier, d'une mise à plat. Il convient de poser une question choc, ou apparemment provocatrice, de prouver qu'il s'agit en fait d'une vraie question, et même qu'elle peut en fait rejoindre le sentiment populaire et n'en tirer que les conséquences.

Pour cela, utiliser "le choc des photos". L'introduction doit être constituée de plusieurs reportages éclairant quatre ou cinq sous-sujets qui amènent à poser la question servant d'intitulé à l'émission. Le tout devrait durer environ cinq minutes.

Le traitement idéal devrait permettre d'éviter au maximum le commentaire journalistique, pour rendre le son, les images significatives de la justesse de la question à poser, celle-ci devant être rappelée régulièrement

au cours de cette présentation. Quant à la forme, il est essentiel, après contacts avec le réalisateur, de définir pour cette partie "classique" un ton particulier, qui intègre en même temps la présentation de l'émission (éviter les génériques fracassants...) et la présentation du ou des invité(s) principaux.

LES INVITES

Les invités principaux. Dans tous les cas, ils doivent répondre à la série de critères suivants: connus, clairs, vivants et réellement compétents. Celà paraît une évidence. Ces exigences conjointes excluent toutefois pas mal de monde... Ajoutons y ceci: le ou les invités doivent de préférence être marqués idéologiquement sur le sujet traité. Il ou ils introduise (ent) dans l'émission l'ordre du discours politique.

Il ou ils ? Jamais plus de deux, c'est sûr. Mais concrètement chaque sujet doit imposer le nombre d'or. Sur un sujet très polémique (immigration, par exemple) il semble plus juste pour bien faire saisir cette polarisation de ne présenter qu'une thèse, un seul invité, le contre poids étant dès lors fourni par les concepteurs.

Sur un sujet plus nuancé politiquement (l'Europe, par exemple) la représentation exacte du discours politique paraît au contraire imposer une stéréophonie. C'est d'ailleurs d'autant plus facile sur ces sujets que l'émission ne risque pas alors de dégénérer en duel et joute oratoire...

L'absence même de règle en la matière (un ou deux, au choix) devrait sur le long terme bien manifester qu'il ne s'agit que de traiter un sujet économique, et non de braquer un projecteur sur des personnalités.

Les invités secondaires. Jamais plus de six. Ils interviennent sur appel des concepteurs, au cours de la discussion. Au moins 1, 2 ou 3 sur 6 doivent être issus de la "base", et apporter le "terrain" sur le plateau en donnant corps aux concepts évoqués. Par ailleurs, les invités principaux

devraient être consultés sur le choix de deux invités secondaires leur servant éventuellement d'avocats. (Si deux invités principaux, chacun un. Si un invité, deux...)

Enfin, dernières remarques: l'idée de centrer l'émission sur 1 invité ou 2 répond aux objections présentées au chapitre "contraintes". S'il y a 1 invité, les "témoins secondaires" ont un rôle crucial pour que la contradiction ne soit pas seulement portée par les enquêteurs, et pour aérer l'émission. S'il est télégénique, et si l'invité principal se révèle l'être moins que prévu, un "témoin secondaire" pourra se voir accorder une plus grande importance et réanimer l'émission. S'il y a deux invités en même temps, les témoignages sont moins utiles, mais le rôle de l'instructeur (qui devient confrontateur) doit être infiniment plus actif que celui des journalistes-arbitres dans les traditionnels duels télévisés. En particulier, il ne doit pas être soumis à une règle d'équilibrage du temps de parole. Les invités sont là pour l'aider (et à travers lui les téléspectateurs) à se faire un point de vue, et non pour se livrer à un pugilat. A la limite, on pourrait imposer la règle anglo-saxonne qu'ils ne s'adressent qu'à lui et à l'assesseur, et n'évoquent leur adversaire qu'en parlant du "right honorable gentleman"!

D'une manière générale, la formalisme doit évoquer la rigueur de l'investigation anglo-saxonne plus que l'apparat du judiciaire français.

La légèreté du dispositif permet de pallier la grande vitesse de réalisation. On peut trouver très vite le ou les invités principaux disponibles pour le jour J, et il n'y a que quelques témoins dont on doit s'assurer la présence. Un duel peut être transformé en catastrophe en une audition particulière, un témoin secondaire peut devenir l'invité principal au pied levé... Les documents préenregistrés ne posent pas de gros problèmes. Les "témoins secondaires" seront choisis après consultations du ou des invités principaux, mais la décision revient aux deux organisateurs de l'émission.

Dernier ingrédiant: **LES OBJETS ET LE CADRE**

pour rendre plus attrayant le débat
 plus concrètes les idées
 plus originale la prise de vue de plateau

il conviendrait d'introduire dans un espace clos et conceptuel les objets du débat. En les choisissant le plus provocateurs possibles (vache sur l'Europe, automobile, etc...). (En espérer un rien de surréalisme par rapport au discours économique ?...)

L'usage des procédés électroniques que pourra offrir la Cité des Sciences devra être maîtrisé, en évitant la gratuité et le clinquant. A éviter aussi l'intervention active de la Salle qui peut perturber une émission courte et en direct.

L'apport technologique de la Cité des Sciences consistera plutôt en un dispositif d'affichage en temps réel des données (sous formes de graphiques, cartes, etc...) appelées dans le débat. Ce travail de documentaliste nécessitera sans doute une personne plein-temps.

La réalisation de plateau: elle devrait s'inspirer du style du cinéma correspondant à ce genre de situation (les procès et hearings). Le jeu de l'assesseur, mobilisant témoins, documents, pièces apportées sur le plateau, en garantira l'animation.

La réalisation de documents recherchera un équilibre entre d'autres interviews et des petits reportages. Sans hésiter à viser l'émotion ou l'esthétisme. Les jeux de fiction peuvent être dans l'accroche, pas dans les documents appelés par le rédacteur en chef en cours de débat. Une fiction, c'est une thèse bien présentée: or il y aura déjà assez de thèses à démêler. Un témoignage, l'image d'un accident, sont aussi des thèses, mais ça se voit, ce sont des arguments donnés comme tels.

Quelques minutes à la fin pourront éventuellement être utilisées (pour aborder la toute dernière actualité, présenter un livre, etc...)

L'indépendance des producteurs quant au choix du sujet, des invités, des témoins, etc..., doit être totale, tant vis-à-vis de la chaîne que de La Villette.

V - QUELQUES PROBABLES QUESTIONS D'ACTUALITE

- * Les T.U.C. ont-ils un avenir ?
- * Le Franc est-il surévalué ?
- * Poursuivre le surrégénérateur ?
- * La reprise Reagan est-elle une réussite ?
- * Les restructuration industrielles sont-elles inévitables ?
- * Les pluies acides sont-elles une vraie menace ?
- * Où en est le plan-câble ?
- * Le Marché Commun agricole survivra-t-il ?
- * La flexibilité crée-t-elle des emplois ?
- * et la réduction du temps de travail ?
- * Faut-il blanchir le travail noir ?
- * Les robots font-ils reculer la qualification ?
- * Les appareils domestiques font-ils gagner du temps ?
- * Le Tiers Monde peut-il, doit-il payer sa dette ?
- * Où en est l'égalité hommes-femmes ?
- * Les immigrés sont-ils de trop ?
- * L'économie française a-t-elle besoin des DOM-TOM, et réciproquement ?
- * Peut-on sauver le logement social ?
- * Faut-il supprimer le SMIC ?
- * Pourra-t-on payer les retraites ?
- * Et ainsi de suite...

VI - UN EXEMPLE ? FAUT-IL DISSOUDRE L'EUROPE VERTE ?

Pour cette première émission, nous choisissons un duel. Il y a en effet 2 voies d'évolution pour la Politique Agricole Commune: une voie plus "organisée", une voie plus "libérale".

Le dernier commissaire à avoir défendu un projet non libéral de réforme de la PAC est Edgard PISANI. Personnalité qui n'aura probablement plus de fonction officielle au moment de l'émission, mais qui laisse un souvenir de forte personnalité.

En face, les téléspectateurs français attendent un Anglais. Il doit être télégénique et parfaitement francophone.

On nous a suggéré le parlementaire européen David CURRY.

Documents préenregistrés.

Le film d'introduction partira de la représentation commune des problèmes de la P.A.C. :

- des montagnes d'excédents (film: des entrepôts de stockage de viande).
- des aides aux produits plutôt que des aides aux personnes (film: un paysan de montagne vivant surtout de subventions directes, un paysan de Beauce vivant du soutien aux prix).
- des stocks bradés sur le marché mondial (film: port céréalier).
- une incapacité à couvrir certains maillons de la chaîne agro-alimentaire.

Les "clips" mobilisés dans le débat porteront sur :

- le cycle du lait : veau nouveau-né enlevé à la vache, lait écrémé et réduit en poudre, poudre stockée, lait reconstitué avec antibiotiques et vendu (après cascades de subventions) moins cher à l'éleveur qui le donne à boire au veau nouveau né (cette dernière étape - on apprend au veau à boire dans un seau-pourra être réalisée en public)
- Interview ou images sur le système des quantums en Norvège.

- Interview ou images sur le système des quotas au Québec (vente des quotas : peut être en France ?)
- Problèmes des productions méditerranéennes (archives "guerre du vin")
- L'Agriculture "hors-normes" (reportage)
- Le conflit exportateur avec les USA
- Donner les excédents ? (interview d'une O.N.G. genre Terre des Hommes)

Un système de projection de graphiques réalisés en temps réel par ordinateur donnera les cartes et les courbes les plus significatives (montant des aides par agriculteur, par région et dans le temps).

Les "témoins secondaires" invités :

- Paysans : FNSEA (Lauga?), Paysans-Travailleurs, Paysans de base.
- Experts : agronomes, économistes agricoles (J.Y. CARFANTAN), écologistes.